Courrier adressé au recteur et à l'inspecteur de l'académie de Lyon suite à l'assemblée générale du mardi 22 juin 2021

Monsieur le recteur de l'académie de Lyon,

Madame la secrétaire générale adjointe et directrice du pôle organisation et performance scolaires de l'académie de Lyon,

Madame la responsable de la division des examens et concours,

Monsieur l'inspecteur académique de Lyon,

Nous, professeurs de philosophie réunis en assemblée générale ce mardi 22 juin 2021 faisons le bilan de la situation insupportable dans laquelle la session du baccalauréat générale nous place.

Nous dénonçons tout d'abord son impréparation qui met à mal les personnels enseignants et administratifs en exigeant d'eux une extrême charge de travail.

Nous dénonçons nos conditions de travail : la réception de nos copies après l'impossible réunion d'entente, des délais de correction férocement contrits, l'épuisement démultiplié lié à la correction de plus d'une centaine de copies de philosophie numérisées — particulièrement chez les professeurs qui ne bénéficient pas de l'équipement adéquat (ordinateur, tablette, connexion internet...), l'imposition d'un logiciel sans concertation ni formation, son fonctionnement aléatoire ou capricieux , la précarité des téléchargements de copies, le refus de rendre accessible les copies papier à ceux qui le souhaitaient, l'attribution de lots de copies au fil de l'eau, la participation à la nouvelle épreuve du Grand Oral, etc.

Nous dénonçons le fait que des collègues convoqués pour le Grand Oral se retrouvent à corriger le même nombre de copies que les collègues mobilisés pour l'épreuve écrite.

Nous dénonçons également la surveillance de notre activité de correction permise par le logiciel Santorin et maintenant attendue de nos pairs.

Nous dénonçons enfin les demandes inédites de définition d'un barème et d'élaboration de consignes de notation académique, contraires à notre collégialité, adressées aux coordonnateurs par les services des bureaux des baccalauréats générale et technologique.

Nous avons décidé de corriger tout ou partie des copies hors du logiciel Santorin.

Nous exigeons que la réunion d'harmonisation soit organisée en présentiel le 1<sup>er</sup> juillet au matin.

Nous exigeons que la clôture de la saisie des notes soit reportée au 2 juillet 2021 à 12h, faute de quoi nous tiendrons cette réunion devant le rectorat.

Nous refusons d'ouvrir donc de corriger des lots des copies supplémentaires qui nous parviendraient à l'issue de l'assemblée générale.

Nous décidons la rédaction d'une lettre ouverte qui sera adressée au ministre et qui sera publiée dans la presse.

Nous vous prions, Mesdames et Messieurs, d'agréer nos sincères salutations, Les professeurs de l'académie de Lyon réunis en Assemblée Générale.